Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

HEURE	REMARQUES
9 h 02	Début de l'audience
9 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audiencière
9 h 03	Remarques préliminaires de M. Gilles Boulianne sur le déroulement de l'audience
9 h 04	Me Vincent Regnault (Gaz Métro) produit : B-0037 : Pages 1 et 2 de la pièce Gaz Métro 2, Document 5 révisée en date du 9 octobre 2012
9 h 08	Affirmation solennelle : M. Gilbert Denis, Ingénieur mécanique, chef de service usine LSR, Transmission et Compression Sainte-Sophie, 1717, du Havre, Montréal Mme Marie-Stella Downs, Conseillère senior, Planification à long terme, Approvisionnement gazier, 1717, du Havre, Montréal Mme Nicole Bessette, Directrice Relève et Comptabilité réglementaire, 1717, du Havre, Montréal
9 h 08	Adoption de la preuve en chef de Gaz Métro par les témoins Denis, Downs et Bessette
9 h 11	Interrogatoire du témoin Denis par Me Regnault
9 h 12	Fin de l'interrogatoire du témoin Denis par Me Regnault
9 h 12	Contre-interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me André Turmel pour la FCEI
9 h 47	Objection par Me Regnault (pas les bons témoins)
9 h 48	Réplique de Me Turmel
9 h 49	Réplique de Me Regnault
9 h 50	Supplique de Me Turmel
9 h 51	Commentaire de M. Gilles Boulianne
9 h 51	Me Regnault suggère que Me Turmel pose sa question et si les témoins ne sont pas en mesure de répondre, Gaz Métro le fera par voie d'engagement
9 h 52	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Turmel
10 h 05	Engagement numéro 1 de Gaz Métro : En référence à la pièce Gaz Métro 2, Document 2, aux tableaux aux pages 5 et 7, pourquoi le nombre de journées de vaporisation est-il plus élevé dans le scénario avec liquéfaction en été seulement? (demandé par la FCEI)
10 h 06	Fin du contre-interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me Turmel
10 h 06	Pas de contre-interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me Dominique Neuman, pour S.É./AQLPA
10 h 06	Interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me Alexandre de Repentigny, pour la Régie

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

HEURE	REMARQUES
10 h 11	Engagement numéro 2 de Gaz Métro : Vérifier s'il y a eu un événement exceptionnel qui a fait en sorte qu'en février et mars 2003 les quantités regazéifiées ont été assez élevées, les quantités regazéifiées indiquées à la pièce B-0034, Gaz Métro 2, Document 5 (demandé par la Régie)
10 h 13	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me de Repentigny, pour la Régie
10 h35	Fin de l'interrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me de Repentigny, pour la Régie
10 h 35	Pas de réinterrogatoire des témoins Denis, Downs et Bessette par Me Regnault, pour Gaz Métro
10 h 36	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h
11 h 01	Reprise de l'audience
11 h 01	Me Turmel présente son témoin, M. Antoine Gosselin
11 h 02	Affirmation solennelle : M. Antoine Gosselin, Économiste, 2448, Park Row Ouest, Montréal
11 h 03	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
11 h 03	Présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
11 h 17	Fin de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
11 h 17	Pas de contre-interrogatoire du témoin Gosselin par Me Neuman, pour S.É./AQLPA
11 h 18	Pas d'interrogatoire du témoin Gosselin par Me de Repentigny, pour la Régie
11 h 18	Contre-interrogatoire du témoin Gosselin par Me Regnault, pour Gaz Métro
11 h 26	Fin du contre-interrogatoire du témoin Gosselin par Me Regnault, pour Gaz Métro
11 h 26	Réinterrogatoire du témoin Gosselin par Me Turmel, pour la FCEI
11 h 29	Fin du réinterrogatoire du témoin Gosselin par Me Turmel, pour la FCEI
11 h 29	Le témoin Gosselin est libéré
11 h 30	Me Dominique Neuman, de S.É./AQLPA, présente son témoin, M. Jacques Fontaine
11 h 30	Affirmation solennelle : M. Jacques Fontaine, Consultant en énergie, 10 946, avenue de Rome, Montréal-Nord
11 h 31	Adoption de la preuve de S.É./AQLPA par le témoin Fontaine
11 h 31	Interrogatoire du témoin Fontaine par Me Neuman, de S.É./AQLPA
11 h 37	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par Me Neuman, de S.É./AQLPA
11 h 37	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par la FCEI, ni par Gaz Métro

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

HEURE	REMARQUES
11 h 37	Pas d'interrogatoire du témoin Fontaine par la Régie
11 h 37	Pas de réinterrogatoire du témoin Fontaine par Me Neuman, de S.É./AQLPA
11 h 38	Le témoin Fontaine est libéré
11 h 38	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 45
11 h 46	Reprise de l'audience
11 h 47	Objection par Me Turmel (contre-preuve de Gaz Métro)
11 h 49	Réplique de Me Regnault
11 h 53	Réplique de Me Turmel
11 h 54	M. Boulianne donne sa compréhension de ce que constitue une contre-preuve
11 h 56	Représentations de Me Regnault
11 h 58	M. Boulianne informe que la Régie accepte, sous réserve, d'écouter la contre-preuve de Gaz Métro et laisse la possibilité à Me Turmel de réagir
11 h 58	Présentation de la contre-preuve par le témoin Downs
12 h 05	Fin de la contre-preuve par le témoin Downs
12 h 06	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 32	Reprise de l'audience
13 h 33	Me Vincent Regnault (Gaz Métro) produit : B-0038 : Présentation PowerPoint, pièce Gaz Métro 1, Document 2 en date du 9 octobre 2012
13 h 34	Le témoin Downs donne une réponse verbale aux engagements nos 1 et 2 de Gaz Métro
13 h 38	Contre-interrogatoire du témoin Downs par Me Turmel
13 h 45	Me André Turmel (FCEI) produit : C-FCEI-0012 : Page 2 de la pièce Gaz Métro 20, Document 1 provenant du dossier R-3782-2011
13 h 46	Fin du contre-interrogatoire du témoin Downs par Me Turmel
13 h 46	Pas de réinterrogatoire du témoin Downs par Me Regnault
13 h 46	Les témoins Denis, Downs et Bessette sont libérés
13 h 46	Me Vincent Regnault (Gaz Métro) produit : Argumentation de Gaz Métro, non cotée
13 h 47	Argumentation finale de Me Regnault, pour Gaz Métro

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

HEURE	REMARQUES
14 h 22	Fin de l'argumentation finale de Me Regnault
14 h 22	Argumentation finale de Me Turmel, pour la FCEI
14 h 31	Fin de l'argumentation finale de Me Turmel
14 h 32	Argumentation finale de Me Neuman, pour S.É./AQLPA
14 h 40	Fin de l'argumentation finale de Me Neuman, pour S.É./AQLPA
14 h 41	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h
15 h 04	Reprise de l'audience
15 h 04	Réplique de Me Regnault, pour Gaz Métro
15 h 11	Fin de la réplique de Me Regnault, pour Gaz Métro
15 h 12	Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	, greffière-audiencière

PROTOCOLE D'OUVERTURE

AUDIENCE DU 9 OCTOBRE 2012

DOSSIER : R-3800-2012
Demande d'autorisation relative à un investissement à l'usine LSR et à un ajustement aux modalités de l'activité de vente de GNL

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Gilles Boulianne (Président de la formation), de même que M. Jean-François Viau et Mme Suzanne Kirouac**

Le procureur de la Régie est : **Me Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)
Représentée par Me Vincent Regnault Présent

Les **intervenants** sont :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par Me André Turmel Présent AM et PM

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)
Représenté par Me Dominique Neuman Arrivé à 9h 25 et présent PM

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

DÉBUT : 9h02 REPRISE : 13h33

DÎNER : 12h06 FIN : 15h12

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

LISTE DES TÉMOINS

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Mme Marie-Stella Downs	2012-10-09
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseillère senior – planification à long terme, approvisionnement gazier	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Mme Nicole Bessette	2012-10-09
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Directrice, relève et comptabilité réglementaire	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	M. Gilbert Denis	2012-10-09
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Ingénieur mécanique, chef de service LSR, transmission et coupure Ste-Sophie	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	M. Jacques Fontaine	2012-10-09
ENTREPRISE :	Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome, Montréal-Nord	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	M. Antoine Gosselin	2012-10-09
ENTREPRISE :	FCEI	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	2448, Park Row Ouest, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

LISTE DES PIÈCES

Dossier no : R-3800-2012

Date : 09-10-2012

COTE	DESCRIPTION	DÉPOSÉ PAR
B-0037	Pages 1 et 2 de la pièce Gaz Métro 2, Document 5 révisée en date du 9 octobre 2012	Me Vincent Regnault
B-0038	Présentation PowerPoint, pièce Gaz Métro 1, Document 2 en date du 9 octobre 2012	Me Vincent Regnault
C-FCEI-0012	Page 2 de la pièce Gaz Métro 20, Document 1 provenant du dossier R-3782-2011	Me André Turmel
	Argumentation de Gaz Métro	Me Vincent Regnault